



CHEF D'ÉQUIPE PAYSAGISTE CRÉATION

Type de contrat : CDI

Lieu d'emploi : Le Cagnet-des-Maures, dept 83340, Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONTACT DU RECRUTEUR :

Elodie DEVÈS deves@serpe.fr

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Le leader de l'égavage et quatrième acteur du paysage dans l'entretien et la création d'espaces verts.

Le Groupe Serpe allie la force du groupe et la proximité locale, avec plus de 1 000 collaborateurs au sein d'un réseau de 38 agences réparties dans l'hexagone.

Nos différents types de chantiers : collectivités, entretien de réseaux, promoteurs immobiliers, entreprises privées.

Nos forces ?

- 24% de l'encadrement a commencé sur le terrain,
- Une ambiance familiale en agence,
- Nos certifications : QualiTerritoires, ISO 45001, Qualipaysage, Agrément phyto n° PA 00336, Qualif 05001, Aptitude ELAG (ENEDIS), ...

PRESENTATION DES MISSIONS

- Réalise des travaux de création (plantation, arrosage automatique, pose de clôture, terrassement,...),
- Manage son équipe (entre 3 et 5 personnes): guide, forme, contrôle et rectifie si nécessaire la qualité du travail effectué,
- Organise et assure la bonne réalisation des chantiers dans le respect de la demande du client,
- Participe à faire progresser ses ouvriers,
- Fait respecter les consignes de sécurité.

COMPETENCES REQUISES

Permis B + management d'équipe + création d'espaces verts (engazonnement, plantation, arrosage automatique...)

CONDITIONS D'EMPLOI

Date de prise de poste : Dès que possible

Contrat : CDI - 35 heures (les heures supplémentaires sont payées et majorées)

Salaire : de 1958,06 - 2350,89€ Bruts/Mois selon profil

Indemnité repas / trajet (MG)

Prime annuelle sur objectifs
